



Agir par l'éducation populaire

pour une jeunesse

émancipée

Propositions du Cnajep en vue des élections de 2012

Parce qu'elles interviennent en pleine crise économique, sociale et environnementale, les élections présidentielle et législatives de 2012 doivent être l'occasion d'un débat approfondi et élargi à l'ensemble du corps social sur le projet de société que nous voulons bâtir collectivement.

À l'heure de définir les orientations qui structureront les politiques nationales de demain, le Cnajep souhaite contribuer au débat et demande aux candidats et aux futurs élus de s'engager résolument en faveur d'une vision renouvelée des politiques de jeunesse et d'éducation populaire et de mettre en œuvre un projet qui promeuve une triple ambition.



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, les échanges internationaux... Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep participe également à l'animation territoriale à travers un réseau de coordinations régionales (les CRAJEP) implantées sur l'ensemble du territoire.

www.cnajep.asso.fr / cnajep@cnajep.asso.fr

Favoriser l'émancipation des jeunes

Au-delà du contexte de crise actuel, qui fragilise fortement la situation des jeunes, il nous semble qu'il y a une **double urgence** à construire une politique jeunesse ambitieuse et qui réponde efficacement aux défis structurels auxquels sont confrontés les jeunes. L'urgence est d'abord démocratique : notre pays peine à reconnaître les jeunes comme des citoyens à part entière. L'urgence est aussi **économique et sociale** : les jeunes, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, sont confrontés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle importantes. Les politiques publiques menées depuis plusieurs années ont échoué à apporter une réponse efficace à ces défis multiples. L'inadaptation des mesures proposées aux jeunes, qui tendent à les exclure du droit commun et à les considérer comme une variable d'ajustement aux évolutions sociales et économiques, rend nécessaire et urgent de rénover le contrat social et d'afficher une ambition à même de renforcer le lien de confiance entre la société et sa jeunesse. Cela implique de **donner aux jeunes les moyens de construire leurs projets de vie** et de **les reconnaître comme des acteurs à part entière de la société**.

Agir par l'éducation populaire

L'action éducative constitue un enjeu primordial pour accompagner les individus dans leur parcours, et ce tout au long de la vie. Parce qu'elles œuvrent pour **faire du temps libre un temps éducatif et émancipateur**, les associations de jeunesse et d'éducation populaire, aux côtés et en complémentarité avec les familles et

l'école, jouent un rôle décisif dans ces démarches d'accompagnement. A travers les méthodes d'éducation active, participative et collective qu'elles développent, elles permettent à chacun de se situer comme un acteur reconnu, impliqué et responsable de la société. La spécificité de ces démarches et l'utilité de ces actions peinent aujourd'hui à être reconnues et valorisées, et tendent même à être contestées au bénéfice d'actions dont les résultats sont instantanément visibles et aisément quantifiables. Nous demandons par conséquent aux futurs décideurs politiques d'investir de manière prioritaire dans le développement éducatif, social, culturel et citoyen, et de **resituer l'éducation populaire au cœur du projet de société**.

Reconnaître la contribution des associations à la production de la richesse

La période actuelle voit un accroissement de la précarité et une aggravation des inégalités (générationnelles, sociales, territoriales), sous l'effet conjugué de la crise économique et sociale et du démantèlement continu de l'État-Providence et des mécanismes de solidarité.

Si elles ne souhaitent pas se situer dans une logique de remédiation ni se substituer à une puissance publique défaillante, les associations de jeunesse et d'éducation populaire doivent être reconnues et soutenues dans leurs capacités à innover, à tisser des réseaux de solidarité, à développer des démarches non-marchandes, à favoriser l'apprentissage du dialogue interculturel, à agir par la mixité sociale et culturelle et générationnelle, et en définitive à contribuer à la **création de richesses collectives**.



Créer les conditions de l'émancipation des jeunes

Permettre aux jeunes

de choisir leurs parcours de vie

Parce qu'elle constitue la plaque sensible des mutations de notre société, la jeunesse cristallise avec une intensité particulière les incertitudes et les attentes partagées par l'ensemble du corps social. Or, la société française a accompagné les transformations sociales intervenues depuis 35 ans par la mise en place de mesures ponctuelles et ciblées d'insertion à destination des jeunes et par la consécration d'un système fondé sur la familiarisation des aides financières. Toutes les politiques menées depuis reposent sur ce double modèle : une succession de programmes de lutte contre le chômage des jeunes orientés vers la formation et de politiques d'aide à l'emploi, et un renvoi à la famille pour le soutien financier. Il importe par conséquent de rompre avec ce modèle, et de repenser les politiques jeunesse sur la base de nouveaux paradigmes.

Accompagner les jeunes dans la construction de leur projet de vie

- Mettre en place un service public rénové d'information, d'orientation et d'accompagnement

Favoriser l'accès des jeunes à l'emploi

- Multiplier et de consolider les liens entre l'éducation et la professionnalisation
- Lutter contre les discriminations dans l'accès à l'emploi et contre la précarité des conditions de travail

Garantir aux jeunes des ressources financières autonomes

- Proposer une couverture universelle d'émancipation à tous les jeunes

Reconnaître les jeunes

comme des acteurs de la société

La participation à la vie de la cité renvoie à un enjeu majeur pour la jeunesse et son émancipation. Le malaise des jeunes participe en effet pour une grande part de leurs difficultés à avoir prise, individuellement et collectivement, sur leur avenir et celui de la société. La participation des jeunes constitue donc un puissant vecteur de reconnaissance et un levier décisif dans leur parcours vers l'émancipation, en même temps qu'elle représente une ressource essentielle pour dynamiser et transformer la société.

Renforcer la place des jeunes dans les espaces démocratiques

- Instaurer des règles strictes en matière de non cumul des mandats dans le temps et dans l'espace
- Promouvoir des modes de scrutin à la proportionnelle
- Soutenir les actions de formation et d'accompagne-

ment à la prise de responsabilité des jeunes menées par les associations de jeunesse et d'éducation populaire

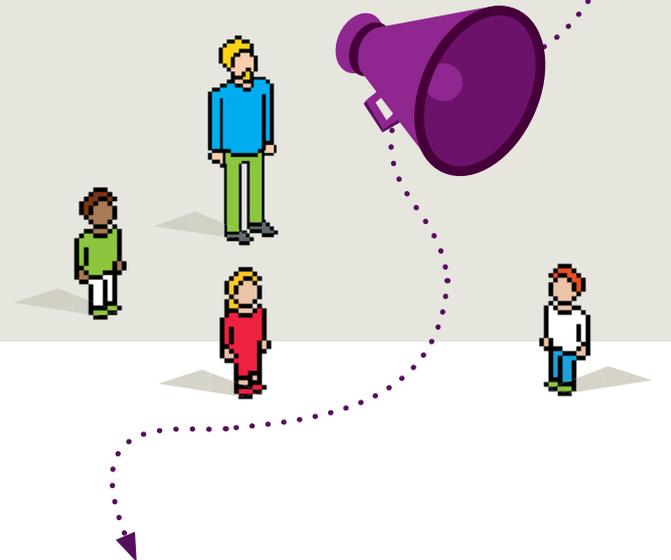
Développer et soutenir les organisations de jeunes

- Soutenir la formation des jeunes cadres dans les partis politiques, syndicats et associations
- Mettre en place des mesures incitatives à l'engagement des jeunes
- Accompagner les organisations locales de jeunes dans une structuration régionale et nationale

Garantir la qualité du service civique

- Revaloriser l'indemnité versée aux volontaires
- Renforcer le soutien aux structures d'accueil
- Construire des garde-fous afin d'éviter les dérives vers du sous-emploi déguisé

Agir par l'éducation populaire



Promouvoir

le temps libre éducatif

La diminution du temps de travail, associée à l'allongement de la durée de la vie, donne au temps libre un statut nouveau. Le temps libre a vu parallèlement son statut de temps libéré contesté par le développement d'une offre lucrative qui a abouti à une confusion croissante entre temps libre et temps de divertissement et à une individualisation grandissante de l'usage de ces temps. Il est donc urgent d'offrir une alternative à cette aliénation rampante et de faire du temps libre un temps utile pour l'émancipation et le développement humain.

Faire du temps libre un temps éducatif

- Promouvoir les activités de loisirs éducatifs
- Soutenir les démarches d'éducation par les pairs et les initiatives de jeunes
- Reconnaître et valoriser une approche non lucrative du temps libre

Favoriser la continuité de l'action éducative

- Faire des établissements scolaires des lieux de vie, d'échanges et de rencontres
- Agir dans le cadre des politiques éducatives locales en complémentarité avec les initiatives portées par les associations de jeunesse et d'éducation populaire

Instaurer une forme spécifique

de volontariat dans l'animation

Le Cnajep, situant l'Animation comme l'un des espaces de prise de responsabilités et d'émancipation des jeunes dans leur parcours d'engagement, en même temps qu'un puissant vecteur d'éducation par les pairs, souhaite que soit trouvée une réponse politique à même de structurer durablement un réel statut du volontariat dans l'Animation.

- Penser cette forme de volontariat en complémentarité avec le bénévolat et le salariat
- Reconnaître le projet éducatif des associations d'éducation populaire comme support et élément structurant de l'engagement volontaire des animateurs
- Reconsidérer la rétribution des animateurs volontaires engagés dans le secteur non-lucratif

Pour une politique d'éducation à la citoyenneté

Espaces d'expression et d'engagement, les associations de jeunesse et d'éducation populaire promeuvent une démarche participative qui s'appuie sur l'initiative citoyenne et l'implication des populations dans la conduite des projets, et constituent de ce fait des espaces privilégiés pour permettre aux individus de vivre des expériences de participation et d'engagement, et de se construire comme citoyens.

Reconnaître et développer les engagements en Europe et à l'international

- Sécuriser les crédits alloués au volet Jeunesse du futur programme « Erasmus for All »
- Soutenir les formations au départ et au retour des volontaires
- Valoriser les compétences acquises dans le cadre des expériences d'éducation non formelle
- Lever les obstacles pesant sur les projets de mobilité européenne et internationale

Inscrire comme une priorité le développement de l'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD)

- Accompagner les associations d'éducation populaire dans une prise en compte globale du développement durable
- Co-construire un plan national d'action pour le développement de l'EEDD
- Renforcer la formation initiale et continue des acteurs éducatifs en matière d'EEDD

Accompagner les individus vers une utilisation avisée et raisonnée du numérique

- Favoriser les situations de médiation et d'accompagnement afin de permettre une appropriation responsable et citoyenne des outils numériques
- Promouvoir une approche éducative globale, portée par l'ensemble des acteurs éducatifs



Promouvoir la co-construction des politiques publiques



Repenser l'organisation

de l'action publique

L'organisation de l'action publique a connu des évolutions qui interrogent très directement le devenir des politiques de jeunesse et d'éducation populaire. L'État se retire peu à peu de la conduite et de l'animation d'un certain nombre de politiques publiques et recentre son action sur un traitement social des questions de jeunesse à destination des publics les plus vulnérables. Dans le même temps, les collectivités territoriales, qui avaient hérité de responsabilités accrues en matière de politiques de jeunesse et d'éducation populaire, voient aujourd'hui leur marge d'action restreinte par la fragilisation de leur pouvoir politique, fiscal et financier résultant des réformes territoriales en cours.

Stabiliser l'organisation de l'État

- Doter l'État d'une organisation stabilisée, tant au niveau central qu'au niveau déconcentré

- Favoriser la transversalité des politiques de jeunesse et d'éducation populaire

Donner un nouvel élan à la décentralisation

- Renforcer la capacité d'initiative des collectivités territoriales
- Garantir le principe de libre administration des collectivités

Élaborer un schéma d'organisation de l'action publique en matière de jeunesse et d'éducation populaire

- Reconnaître la jeunesse et l'éducation populaire comme des compétences partagées entre l'État et les différentes catégories de collectivités territoriales
- Définir un schéma directeur dont le pilotage serait confié à une collectivité chef de file

Consolider et sécuriser le partenariat

avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire

Les associations peinent aujourd'hui à construire un dialogue continu et efficace avec les pouvoirs publics, et ont été confrontées dans des périodes récentes à des stratégies de contournement ou d'instrumentalisation des corps intermédiaires.

Ces associations ont connu dans le même temps une fragilisation du partenariat financier les liant à la puissance publique.

Pour des financements publics structurants et pérennes

- Garantir un soutien financier fort de la puissance publique en matière de jeunesse et d'éducation populaire
- Promouvoir le principe de pluriannualité des financements

Pour des relations contractuelles respectueuses du projet associatif

- Reconnaître et valoriser la contribution spécifique de

nos associations dans le cadre de relations contractuelles sécurisées et respectueuses de leur projet social et non-lucratif

Reconnaître et valoriser l'engagement associatif

- Valoriser l'engagement bénévole et volontaire comme une expérience d'apprentissage et d'acquisition de compétences transférables dans un cadre professionnel
- Prendre en compte l'engagement bénévole et volontaire dans la relation entre associations et puissance publique

Renforcer le dialogue avec la société civile

- Créer à tous les échelons du territoire des instances de concertation associant étroitement les jeunes et les associations de jeunesse et d'éducation populaire dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques